



PROJET ÉDUCATIF

Ligue d'Animateurs Bâisseurs des Éducatifs et des Loisirs

Séjours vacances

LABEL Animation est une association loi 1901 à but non lucratif créée en 2017. Elle est composée de militants et acteurs de l'éducation populaire, volontaires et professionnels, œuvrant sous l'égide de différents organismes dans l'encadrement, l'organisation et la formation.

Elle a été fondée par ses dirigeants dans la continuité de multiples années de pratique dans le domaine de l'éducation et des loisirs, des sports adaptés dans leur diversité.

Politiquement et culturellement neutre, l'association condamne toute forme de discrimination, d'obscurantisme et de violence. Nous avons la volonté de contribuer à l'avenir de l'éducation populaire et de l'animation socio-culturelle.

Nous privilégions des actions favorisant la mixité sociale, la promotion de toutes les formes de culture, le développement de l'esprit critique, le fait de vivre et faire vivre les diversités tant par les destinations, les animations, les thématiques, que par le fait de rendre accessibles à nos bénéficiaires, les spectacles vivants et les ressources du patrimoine et de l'environnement du lieu de leurs vacances.

Association LABEL Animation loi 1901

Résidence l'île aux Fleurs 17 rue Olympe de Gouges 38400 Saint Martin d'Hères

Siret : 82845452000010

contact.labelanimation@gmail.com

INTENTIONS ÉDUCATIVES

Nos valeurs :

- Épanouissement : sous toutes ses formes, amener les êtres progressivement à l'émancipation et au développement de l'esprit critique
- Solidarité : faire preuve d'équité et de bienveillance notamment en offrant à tous des moyens adaptés afin d'appréhender au mieux la vie, les réussites et les difficultés.
- Partage : mutualiser les connaissances, les compétences et les moyens, par les rencontres et l'ouverture au monde ; partage des expériences de vie.

Notre définition des vacances :

Les vacances pour les enfants et les adolescents se doivent d'être des expériences inoubliables. Nous estimons que durant ses vacances, l'enfant doit avoir la possibilité de :

- Se reposer
- Jouer
- Découvrir
- Se connaître soi-même et appréhender l'autre
- Partager et se socialiser

Ces mêmes vacances doivent contribuer au développement des jeunes participants et acteurs, quels que soient leur âge, leurs origines sociales et culturelles ou leurs différences. Ceci au même titre que d'autres moments propices à l'éducation au cours de leurs vies, (école, famille, activités périscolaires, sportives ou artistiques...).

Notre vision de l'animation :

Nous encourageons nos équipes à valoriser et exprimer leurs connaissances et de leurs compétences spécifiques dans le cadre des animations. Nous refusons de réduire nos équipes au rôle unique d'encadrant. Nous souhaitons valoriser la mise en œuvre de projets visant à transmettre les savoirs et savoir-faire de tous au bénéfice de tous dans la limite des obligations réglementaires et légales.

Les animations doivent permettre au public d'être tour à tour acteur, spectateur, protagoniste, et initiateur.

Le public est à tout instant encouragé à vivre et à réaliser des projets divers dans un cadre sécurisant et propice à son épanouissement physique, social et intellectuel. Ceci par le soutien et l'accompagnement des équipes pédagogiques.

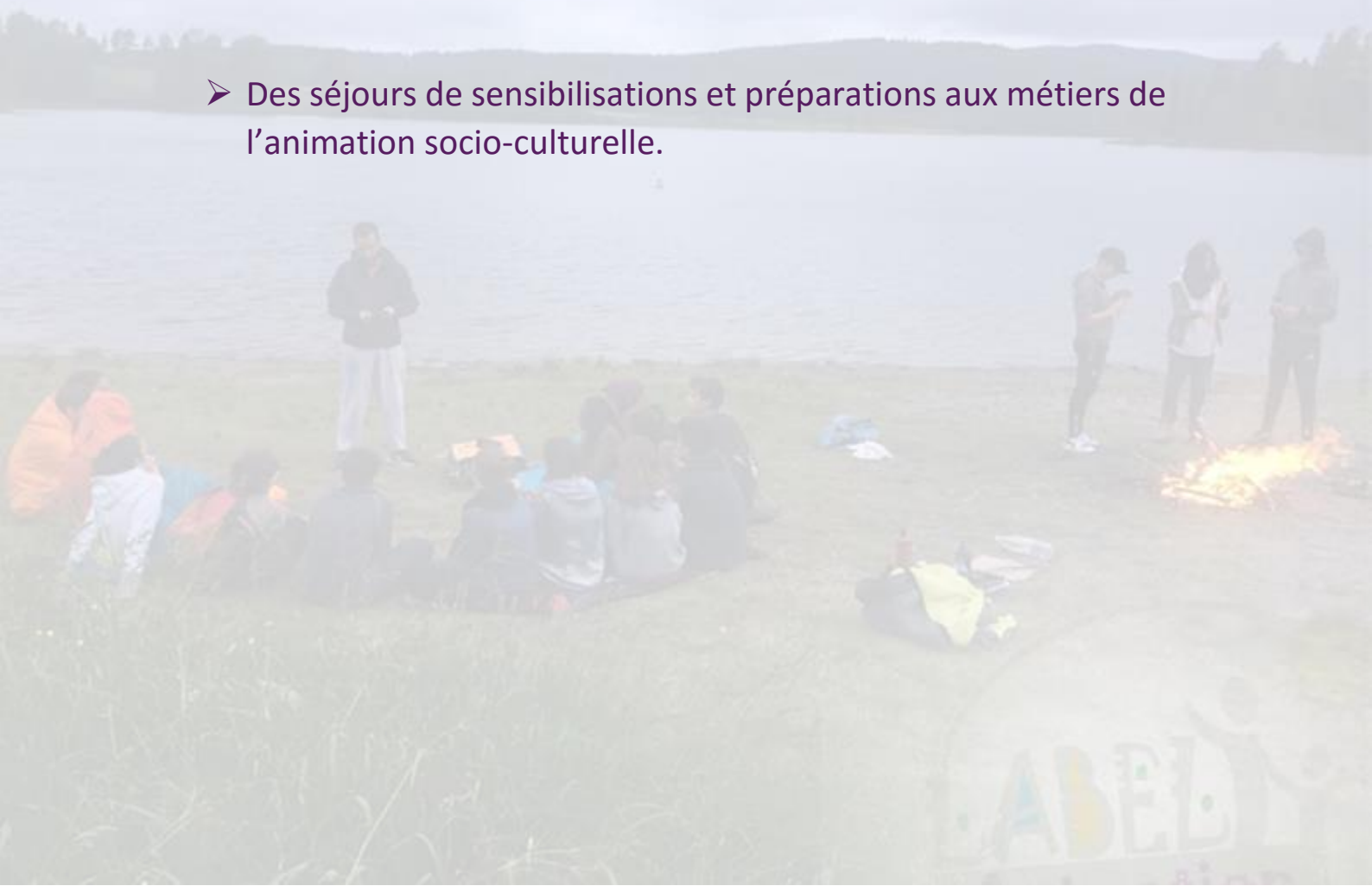
Pour répondre à nos intentions, nous visons à faire prendre conscience :

- De la juste estime de soi et de ses capacités
- Des droits et devoirs individuels et collectifs (*j'ai des droits en vacances, tout comme mes pairs, faire en sorte que tout le monde jouisse des mêmes droits implique des devoirs*)
- De l'importance de l'amusement dans le cadre des jeux et des activités
- De la nécessité d'exprimer ses opinions et ses choix et de les confronter aux autres
- De l'importance de développer un esprit critique
- Des règles établies et institutionnelles (citoyenneté, laïcité, législation, réglementations)
- De la nécessité perpétuelle de se former d'évoluer et de s'interroger sur ses pratiques

Les séjours :

Nous voulons construire des séjours innovants et diversifiés :

- Des séjours de proximité de courte durée avec des thématiques artistiques et créatives.
- Des séjours itinérants en France et à l'étranger.
- Des séjours adaptés et d'inclusion de public en situation de handicap physique, mental ou social.
- Des séjours avec des dominantes sportives favorisant la pratique loisirs, plaisirs, en excluant la rivalité ou la compétition individuelle.
- Des séjours culturels et découverte.
- Des séjours de sensibilisations et préparations aux métiers de l'animation socio-culturelle.



Moyens :

Par délégation, les directeurs engagés avec notre organisation peuvent recruter leurs équipes afin de répondre pleinement à leurs intentions pédagogiques en tenant compte du projet éducatif et des besoins et spécificités de leur séjour.

Les animateurs sont sollicités et participent à l'élaboration du projet de la direction.

Pour répondre à des critères de qualités d'encadrements, l'effectif des enfants de 4 à 5 ans ne peut dépasser 16 participants. Les enfants de 6 à 10 ans, 50 participants. Les enfants de 11 à 13 ans, 40 participants. Les jeunes de 14 à 17 ans, 30 participants.

Dans cette même démarche qualitative et pour faciliter le travail de nos équipes, nous nous engageons, dans la mesure du possible, à proposer un taux d'encadrement plus optimisé que celui de la réglementation en vigueur : 1 animateur pour 6 mineurs de moins de 6 ans et 1 animateur pour 10 mineurs de plus de 6 ans.

L'association tend à créer des partenariats inter-structurels et inter-associatifs afin de promouvoir et d'élaborer des projets communs résultant de valeurs communes ou complémentaires.

Nous encourageons et soutenons nos équipes dans leurs besoins de formations et d'évolutions.